

SÉANCE ORDINAIRE

Conseil d'établissement – École Saint-Barthélemy
Le mardi 28 janvier 2025
18h30 au gymnase du pavillon des Érables ou en [TEAMS](#)

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Saint-Barthélemy, tenue le mardi 28 janvier 2025, à 18h30, au salon du personnel du pavillon des Érables.

PRÉSENTS :

Selma Laroussi, parent DÉ
Marianne Jacques, parent DÉ
Mélanie St-Hilaire, parent DÉ
Ophélie Scott, parent SA
Mireille Gamache Brabant, parent SA
Leslie Lemberger, parent SA
Maxime Desjardins-Carrière, parent SA/DÉ
François Aubry, parent SA

Josée Bélanger, enseignante, DÉ
Nathalie Côté, enseignante, SA
Isabelle Couture DÉ
Hervé Riopel, enseignant, DÉ
Jessie Duvivier, SDG
Marcela Munoz, SDG

Formant quorum sous la présidence de Marianne Jacques, Présidente du CÉ

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Amélie Pelletier-Houde – Direction

Brigitte Laurin – Direction adjointe

MEMBRES ABSENTS :

Isabelle Janisse, enseignante SA

Sophie Froment, parent SA

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidence, Marianne Jacques, déclare la séance ouverte. Il est 18h35.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Selma Laroussi est désignée secrétaire selon le calendrier proposé précédemment.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Marianne Jacques que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 6.6. et du point 8.1

Adoptée à l'unanimité (01-CE-28-01-2025)

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum**
- 2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion - (5 minutes)**
 - 4.1. Suivi au procès-verbal
- 5. Parole aux observateurs - (10 minutes)**
 - 5.1. Observateurs - (5 mins)
 - 5.2. Parole à la représentante du Comité de Parents - (5 mins)
- 6. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption - (50 minutes)**
 - 6.1. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur) - (10 mins)
 - 6.2. Budget « Aide aux parents » - (10 mins)
 - 6.3. Calendrier des rencontres du CÉ -Modification 13 mai : mercredi 14 mai (5 mins)
 - 6.4. Choix de la compagnie de photographie pour 2025-2026 (10 mins)
 - 6.5. Grille-matières 2025-2026 – Informations stratégiques (15 mins)
 - 6.6. Demande de campagne de financement – Classe 456
- 7. Points d'information/rapports/rappels - (55 minutes)**
 - 7.1. Admissions 2025-2026 (10 mins)
 - 7.2. Projet éducatif (10 mins)
 - 7.3. Plan de stratégie de surveillance- Plan de lutte (5 mins)
 - 7.4. Maladies infectieuses et autres (10 mins)
 - 7.5. Consultation des élèves (5 mins)
 - 7.6. SDG- Vente de Noël (5 mins)
 - 7.7. Paniers de Noël- Campagne des Lutins (5 mins)
 - 7.8. L'exposition finale des 6^e année- Pavillon Sagard (5 mins)
- 8. Varia – Points divers**

Retour sur le cinéma-Lounge organisée par la Fondation
- 9. Levée de la réunion**

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2024

IL EST PROPOSÉ par Marianne Jacques que le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 soit approuvé avec lecture et modifications.

Au point 6.1 La question concernant la capacité d'accueil du pavillon SAGARD a été transmise au CSDM dans le cadre du PTRDI

Approuvée à l'unanimité (02-CE-28-01-2025)

Ophélie Scott propose et maxime Desjardins seconde

4.1 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi à effectuer

5. PAROLE AU PUBLIC/ PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

5.1 Observateurs

Il n'y a pas d'observateurs.

5.2 Parole à la représentante du Comité de Parents

Sophie Froment est absente ce soir. Elle assiste à la rencontre du Comité de Parents.

6. POINTS NÉCESSITANT UNE DISCUSSION/ APPROBATION/ ADOPTION

6.1. Approbation tableau des sorties (Activités éducatives nécessitant un déplacement à l'extérieur)

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit, à son article 87, que le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école.

CONSIDÉRANT les activités éducatives proposées par la direction et dont les détails sont joints au tableau des sorties.

IL EST RÉSOLU d'approuver la liste des activités éducatives mentionnées.

II EST RÉSOLU qu'un montant de 30\$ pour les activités mentionnées des classes de 6^e année du pavillon Sagard soit demandé aux parents.

Adoptée à l'unanimité (03-CE-28-01-2025)

6.2 Budget « Aide aux parents »

CONSIDÉRANT qu'une mesure ministérielle de 3 800\$ (Aide aux parents) est décentralisée pour l'école afin d'offrir des formations pour les parents ou des ressources d'aide principalement pour les parents du préscolaire et de 1^{re} année;

CONSIDÉRANT que la direction a consulté des collègues directions pour connaître leur utilisation de cette mesure et qu'aucune ressource ne semble avoir eu un succès auprès des parents reflétant l'investissement;

CONSIDÉRANT que la direction a demandé une soumission auprès de la ressource Aider son enfant et que la facture était au-delà des sommes disponibles;

CONSIDÉRANT que les sommes non dépensées peuvent être jumelées à d'autres mesures telles qu'À l'école, on bouge pour bonifier l'achat de matériel pour les cours d'éducation physique et la cour d'école;

IL EST RÉSOLU d'aller chercher des ressources à faible coût à travers des organismes pour offrir au maximum de parents sur Teams.

Faire un sondage de l'intérêt des parents sur les différentes thématiques offertes par les ressources OBNL.

Adoptée à l'unanimité (04-CE-28-01-2025)

6.3. Calendrier des rencontres du CÉ

Amélie Pelletier-Houde, directrice, présente la proposition de modification au calendrier des rencontres du CÉ :

La rencontre prévue le mardi 13 mai est déplacée au mercredi 14 mai

Adoptée à l'unanimité (05-CE-28-01-2025)

6.4. Choix de la compagnie de photographie pour 2025-2026

Amélie Pelletier-Houde, directrice, informe le CÉ qu'il doit se positionner pour la compagnie photo pour l'an prochain.

CONSIDÉRANT que l'équipe de direction n'a reçu aucun commentaire négatif à cet effet;

CONSIDÉRANT que certains parents demandent de voir la possibilité de trouver une nouvelle compagnie.

IL EST RÉSOLU de demander à la direction d'établir un comparatif avec 2 ou 3 compagnies, par exemple d'Enfant clic, boîte blanche et pomme verte en fonction de 3 critères; coût, qualité, planification des horaires. Une décision sera prise lors de la séance du CÉ du mois de février.

Adoptée à l'unanimité (06-CE-28-01-2025)

6.5. Grille-matières 2025-2026 – Informations stratégiques

Amélie Pelletier-Houde, directrice, informe le CÉ qu'à la suite des discussions lors de la rencontre précédente en regard des déplacements des spécialistes d'éducation physique, d'un pavillon à l'autre, elle s'est penchée sur les grilles-matières des deux pavillons. Ces dernières doivent être approuvées en CÉ, annuellement. Elle souhaite informer le CÉ qu'en respect de la Loi de l'instruction publique (LIP) et qu'à la demande des enseignants, elle explore avec l'équipe la possibilité de revoir l'horaire du pavillon Sagard pour s'arrimer avec celui du pavillon des Érables.

Des enjeux de réunions, de comités et d'horaire des différents spécialistes et équipe de professionnels sont soulevés. Sans compter que le bien-être des élèves est également au cœur des préoccupations de l'équipe. Il n'est pas exclu que l'horaire de Sagard, en adéquation avec la LIP, devienne un horaire de 25 heures et non de 26 heures. Plusieurs balises sont à voir et à coordonner avec les enseignants, en respect de leur convention collective et les obligations qui sont reliées.

La direction déposera les grilles-matières lors du prochain CÉ prévu en février prochain.

6.6. Ajout d'une demande de campagne de financement – Classe 456

CONSIDÉRANT les élèves du groupe 456 ont eu l'initiative de proposer une vente de collations, boissons et d'objets fait maison qui se déroulera le 14 février prochain dans les heures de classe;

CONSIDÉRANT que cette initiative vient d'élèves dans le cadre de leur module de recherches « Les héros » et que les élèves souhaitent redonner les profits de la vente à un organisme du quartier qui reste à déterminer

IL EST RÉSOLU d'autoriser la vente de collations durant les heures de classe.

Adoptée à l'unanimité (07-CE-28-01-2025)

7. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS/RAPPELS

7.1 Admission 2025-2026

La période officielle d'inscription pour le volet international s'est terminée le 17 octobre dernier. Après analyse des dossiers de candidature avec le comité, formé d'enseignantes et de la direction adjointe, les confirmations d'inscriptions pour la prochaine rentrée ont été transmises aux parents. Le pavillon Sagard a reçu plus de 150 candidatures.

La direction émet une préoccupation sur la nouvelle Politique d'admission qui aura des répercussions sur le plan d'effectif de 2025-2026. Elle mentionne que près de 20 enfants du territoire de Saint-Barthélemy, pavillon des Érables seront inscrits au pavillon Sagard pour la prochaine rentrée, ce qui a comme impact de réduire le nombre d'inscriptions au pavillon des Érables.

La période officielle d'inscription pour la rentrée 2025-2026 au pavillon des Érables s'est terminée aujourd'hui. Un petit ralentissement d'inscriptions se fait sentir. La direction espère recevoir d'autres inscriptions pour éviter des fermetures de classe.

Un suivi sera fait lors de la séance du CÉ du mois de février.

7.2 Projet éducatif

Amélie Pelletier-Houde, directrice, présente les données de réussite en français écrit en regard du bulletin de novembre dernier en écriture. L'objectif académique du projet éducatif est d'augmenter le nombre d'élèves au-dessus de 70% en écriture. Actuellement, seulement 3 élèves sont en échec. Or, ce ne sont pas tous les niveaux qui ont évalué cette compétence.

7.3 Plan de stratégie de surveillance- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

La révision du plan est en cours de préparation pour le mois de juin. Le corps enseignant, les psychoéducatrices, le service de garde, les techniciennes en éducation spécialisée et la direction travaillent à cette révision en procédant notamment à une analyse des moments et des lieux les plus propices à des situations d'intimidation.

Un parent informe la direction que des parents lui ont partagé des préoccupations au niveau des communications de l'école lors de situation d'agression. La direction précise que chaque situation qui lui est rapportée ou rapportée à des membres de son équipe est traitée dans toute la diligence qui doit être appliquée. Cette dernière réitère qu'elle assurera un suivi auprès de l'équipe pour qu'il n'y ait pas de manque de suivi.

Une formation du ministère de l'Éducation est offerte gratuitement sur la violence et l'intimidation et pourrait être partagée à tous.

7.4 Maladies infectieuses et autres

La direction a rappelé les protocoles en place et les mesures de communication à l'intention des parents lorsque des maladies infectieuses ou autres situations susceptibles de contaminer les élèves entre eux (p. ex. les poux) se présentent à l'école. Elle a également rappelé le devoir des parents de prévenir la direction lorsque de telles situations se présentent, de façon à ce que l'école puissent déployer les protocoles prévus.

Un parent propose de rendre l'information quant aux mesures à prendre par les parents disponibles en continu. Amélie Pelletier-Houde, directrice, indique qu'elle explorera le lieu approprié (Info-Parents, site de l'école, etc.) pour rendre disponible cette information.

7.5 Consultation des élèves

Il n'y a actuellement aucun sujet sur lequel consulter les élèves. Néanmoins, les élèves sont fréquemment consultés par le Conseil d'élèves sur divers sujets.

7.6 SDG- Vente de Noël

La vente de divers objets et produits confectionnés par les élèves ainsi que par les éducateurs et éducatrices dans le cadre de la Vente de Noël, a permis à l'équipe de récolter un montant total de 3 619,10 \$ remis au Phare.

Une belle réussite qui a dépassé largement les attentes. BRAVO !!

7.7 Paniers de Noël- Campagne des Lutins

Une initiative des enseignantes a permis de distribuer plus d'une soixantaine de cadeaux à des enfants de familles dans le besoin ainsi qu'aux élèves des classes d'accueil. Une firme comptable

du quartier a contacté l'École pour offrir 40 cartes cadeaux de 50\$ chez l'épicier Maxi. Ces cartes ont été remises dans des paniers de Noël pour des familles identifiées par l'équipe-école.

7.8 L'exposition finale des 6^e année- Pavillon Sagard

Le parcours du programme international se termine toujours par une exposition par les élèves de 6^e année. Cette année, la thématique de l'exposition sera la gastronomie. Les élèves et les enseignantes ont choisi de réaliser une exposition vivante sous la forme d'un souper pour les familles dans le gymnase de l'école. L'activité se tiendra le 1^{er} mai 2025.

8. Varia – Points divers

Retour sur le cinéma-Lounge organisée par la Fondation.

La soirée a eu un franc succès. La Fondation a tenu compte des préoccupations et défis soulevés à la suite du BBQ de la rentrée scolaire. Un seul enjeu a été soulevé; comme la Fondation voulait s'assurer de respecter la capacité d'accueil du gymnase et de l'école, les personnes qui n'avaient pas acheté leur billet à l'avance ont dû patienter plus longtemps avant d'entrer.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20 h40.

Prochaine rencontre 25 février 2025



Présidence



Direction d'établissement